POPULATION, FAMILLES

Population

Migrations

Familles

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÂGÉE

En un peu plus de 50 ans, la partie de la pyramide des âges concernant les personnes âgées de 65 ans ou plus a fortement évolué : sa base s'est élargie et elle s'élève nettement plus haut. Une première raison en est l'allongement substantiel au cours de la période de la durée de vie (voir fiche 2.9). Mais jouent aussi les particularités des générations anciennes : la pyramide de 1950 était marquée par le déficit de naissances dû à la guerre de 1870 ; celle de 2005 reste marquée par un déficit similaire dû à la guerre de 1914-1918 (classes « creuses »): en revanche, le « papy-mamy boom » n'a pas encore fait sentir ses effets, les personnes les plus âgées du baby-boom ayant aujourd'hui moins de 60 ans.

Si, au cours de la deuxième moitié du XX° siècle, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population totale a crû de plus de 40 %, celle des jeunes de moins de 20 ans a chuté de 15 %, après un maximum atteint en milieu de période (1973) à la fin du « *baby-boom* ». La part des personnes âgées augmente d'autant plus

que l'âge est élevé (figure 3) : faible pour les 65-74 ans, dont l'importance fluctue au cours du temps du fait de l'impact des deux guerres mondiales, cette augmentation s'amplifie à partir de 75 ans : la part des 85 ans ou plus est ainsi multipliée par 4 (mais, au début du troisième millénaire, elle s'est momentanément réduite du fait de l'impact du déficit des naissances dû à la première guerre mondiale). Le nombre des centenaires, négligeable dans les années cinquante et au début des années soixante, a plus que quintuplé au cours des 20 dernières années du siècle précédent ; au 1er janvier 2005 il était de l'ordre de 16 000. Dans le même temps, le rapport de dépendance des personnes âgées (rapport des 65 ans ou plus sur les 20-64 ans) a augmenté de plus de 40 %, à un rythme irrégulier lié à l'histoire démographique de la France (figure 4). Depuis la fin du siècle précédent, il n'augmente plus que lentement. Au 1er janvier 2005, le nombre de personnes âgées représentait plus du quart (28 %) de celui des personnes de 20 à 64 ans contre moins du cinquième en 1950.

DÉFINITION

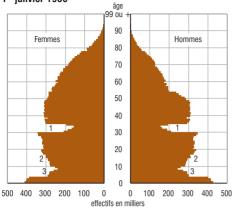
✓ Rapport de dépendance des personnes âgées : indicateur de la charge que représente la population âgée pour la population en âge de travailler. Ici, il s'agit du rapport entre la population des 65 ans ou plus et celle des 20-64 ans. On retient plutôt au niveau international le rapport entre les 65 ans ou plus et la tranche d'âge 15-64 ans.

- √ Daguet F., « Le bilan démographique du siècle », Données sociales La société française, Insee, 1996.
- ✓ « La situation démographique en 2002 », *Insee Résultats*, n° 34, série Société, 2004.
- ✓ Richet-Mastain L., « Bilan démographique 2004 Nette diminution des décès », Insee Première, n° 1004, février 2005.

Évolution de la population âgée

1.1

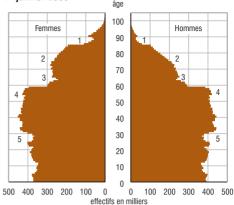
1 - Répartition de la population par sexe et âge au 1º janvier 1950



- 1 : déficit des naissances dû à la guerre de 1914-1918 (classes creuses) ;
- 2 : passage des classes creuses à l'âge de la fécondité ;
- 3 : déficit des naissances dû à la guerre de 1939-1945.

Source : Insee, État civil.

2 - Répartition de la population par sexe et âge au 1er janvier 2005



- 1 : déficit des naissances dû à la guerre de 1914-1918 (classes creuses) ;
- 2 : passage des classes creuses à l'âge de la fécondité ;
- 3 : déficit des naissances dû à la guerre de 1939-1945 ;
- 4: « baby-boom »;
- 5 : fin du « baby-boom ».

Source : Insee, État civil.

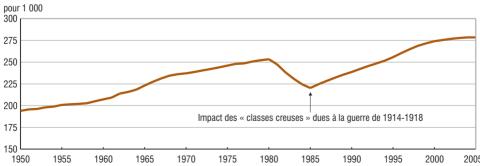
3 - Évolution de l'importance des personnes âgées dans l'ensemble de la population

	Effectifs 1950	Effectifs 1970	Effectifs 1990	Effectifs 2000	Effectifs 2	005p
	en milliers	en milliers	en milliers	en milliers	en milliers	en %
Moins de 20 ans	12 555,6	16 748,3	15 719,7	15 029,0	15 086,0	24,9
20-64 ans	24 364,6	27 306,3	32 985,8	34 352,2	35 527,8	58,7
65 ans ou plus	4 727,1	6 473,6	7 871,5	9 415,3	9 947,4	16,4
dont 65-69 ans	1 741,1	2 343,8	2 709,4	2 727,6	2 567,4	4,3
70-74 ans	1 421,3	1 774,0	1 323,7	2 445,3	2 503,7	4,2
75-79 ans	914,8	1 198,5	1 753,7	2 105,2	2 128,3	3,5
80-84 ans	449,3	734,2	1 210,2	870,3	1 662,5	2,7
85-89 ans	163,4	321,4	632,6	844,0	572,1	0,9
90 ou plus	37,2	101,7	241,9	422,9	513,4	0,8
Total	41 647,3	50 528,2	56 577,0	58 796,5	60 561,2	100,0
dont centenaires	0,0	1,1	3,8	8,0	15,9	

Note : il s'agit de la population au 1er janvier et de l'âge en années révolues.

Source : Insee, État civil.

4 - Rapport de dépendance des personnes âgées



1900 1903 1900 1903 1970 1973 1900 1903 1970 2000 Education 1903 1990 1993 2000 2003 Lecture : le rapport de dépendance est au 1^{er} janvier 2000 égal à 274,1 soit le ratio = 9,4 millions de personnes de 65 ans ou plus / 34,3 millions de personnes de 20 à 64 ans * 1 000.

Source : Insee, État civil.

1.2 ÉVOLUTION PAR RÉGION ET DÉPARTEMENT

Au cours du dernier quart du XX^e siècle, l'augmentation générale du nombre et de la part des 65 ans ou plus a été principalement une augmentation des 75 ans ou plus (voir fiche 1.1): leur nombre s'est en effet accru de 52,1 % (contre 15,6 % seulement pour les 65-74 ans). Cette augmentation est d'ampleur inégale selon les régions. Elle est inférieure à 40 % dans 7 régions parmi lesquelles on trouve, en sus de la Picardie et de Champagne- Ardenne, 2 régions relativement jeunes en 1975 le Nord - Pas-de-Calais et l'Île-de- France et des régions déià vieilles comme l'Auvergne, la Bourgogne et surtout le Limousin. Elle est supérieure à 70 % dans 3 régions qui occupaient une position moyenne en 1975, Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, mais aussi en Provence - Alpes -Côte d'Azur plus âgée.

Le nombre des 65-74 ans augmente peu (moins de 10 %) dans les 7 régions déjà mentionnées ci-dessus (à l'exception de la Picardie) ; dans le cas du Limousin, il s'agit même d'une baisse absolue. Il augmente de plus de 20 % dans 9 régions dont font partie les 4 régions se signalant par la forte croissance des 75 ans ou plus.

Au total, l'augmentation des 65 ans ou plus est inférieure à 20 % dans 4 régions : l'Île-de-France région jeune mais aussi

l'Auvergne, la Bourgogne et le Limousin qui, en 1975, faisaient déjà partie des régions les plus vieilles. Elle est supérieure à 40 % dans 4 régions également : le Languedoc-Roussillon (région la plus vieille en 1975 après le Limousin), la Bretagne, Provence -Alpes - Côte d'Azur et les Pays de la Loire.

L'analyse par département permet d'affiner les observations. Si la part des 65 ans ou plus augmente très peu en Île-de-France, c'est parce que cette part a diminué de 2,7 points à Paris, qui perd ainsi son statut de département nettement plus âgé que la movenne, et de 1,2 point en Seine-et-Marne. Aucun autre département de France métropolitaine n'a enregistré d'évolution négative et à Paris le nombre même des personnes âgées a diminué de 20 %. La part des 65-74 ans baisse aussi dans 19 autres départements de façon plus ou moins marquée, alors que le nombre des 65-74 ans ne diminue que dans une dizaine de départements, notamment en Creuse et bien sûr à Paris. En revanche, dans aucun département le nombre des 75 ans ou plus ne baisse.

À l'inverse, le Morbihan, la Manche, l'Orne, le Doubs et surtout la Moselle se distinguent par le vieillissement accéléré de leur population âgée et ce, quelle que soit la tranche d'âge considérée.

DÉFINITION

✓ Âge atteint dans l'année: le recensement de la population retient non pas l'âge à la date du dénombrement mais l'âge atteint dans l'année de recensement. La tranche d'âge 0 an ne comprend donc que les enfants nés entre le 1st janvier et la date du recensement, mars en général, et les autres tranches ne tiennent pas compte des décès qui se sont produits dans l'année mais postérieurement à la date du recensement. De la sorte, la part dans la population totale des enfants est sous-évaluée et celle des personnes âgées surévaluée (la surévaluation de cette dernière étant de l'ordre d'un demi-point).

- ✓ Jacquot A., « Les migrations et l'inégal vieillissement des régions françaises », Économie et Statistique, n° 273, Insee, 1994.
- ✓ Courson J.-P. et Madinier C., « La France continue de vieillir », Insee Première, n° 746, novembre 2000.

en %

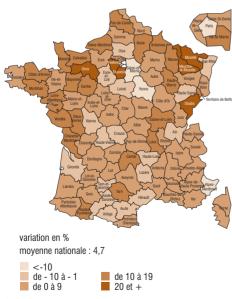
1 - Évolution de la part des personnes âgées par région

Dáriana	19	75	19	99	Variation 1	975-1999
Régions	65-74 ans	75 ans ou plus	65-74 ans	75 ans ou plus	65-74 ans	75 ans ou plus
Alsace	8,4	4,8	8,3	6,2	- 0,1	1,4
Aguitaine	10,2	7,0	10,4	9,5	0,2	2,5
Auvergne	10,2	6,8	10,8	9,5	0,6	2,7
Bourgogne	10,0	7,0	10,3	9,3	0,3	2,3
Bretagne	9,4	5,3	10,1	8,5	0,7	3,2
Centre	9,6	6,6	9,7	8,8	0,1	2,2
Champagne-Ardenne	8,1	5,4	8,8	7,4	0,7	2,0
Corse	9,7	7,0	10,4	9,0	0,7	2,0
Franche-Comté	8,0	5,0	9,0	7,5	1,0	2,5
Île-de-France	7,2	4,9	6,8	5,8	- 0,4	0,9
Languedoc-Roussillon	10,7	7,4	10,6	9,5	- 0,1	2,1
Limousin	12,4	8,6	12,1	11,8	- 0,3	3,2
Lorraine	7,5	4,4	9,2	6,8	1,7	2,4
Midi-Pyrénées	10,5	7,0	10,4	9,6	- 0,1	2,6
Nord - Pas-de-Calais	7,7	4,6	8,3	6,3	0,6	1,7
Basse-Normandie	8,3	5,0	9,8	8,1	1,5	3,1
Haute-Normandie	7,6	4,8	8,2	6,9	0,6	2,1
Pays de la Loire	8,2	5,4	9,2	7,9	1,0	2,5
Picardie	8,0	5,4	8,2	6,6	0,2	1,2
Poitou-Charentes	9,9	6,7	10,8	9,9	0,9	3,2
Provence - Alpes - Côte d'Azur	9,8	6,6	10,0	9,2	0,2	2,6
Rhône-Alpes	8,0	5,2	8,4	7,1	0,4	1,9
France métropolitaine	8,6	5,6	9,0	7,7	0,4	2,1

Note : il s'agit de l'âge atteint au cours de l'année du recensement, voir Définition.

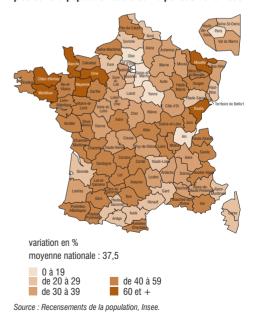
Source : Recensements de la population, Insee.

2 - Variation de la part des personnes âgées de 65 à 74 ans dans la population totale sur la période 1975-1999



Source: Recensements de la population, Insee.

3 - Variation de la part des personnes âgées de 75 ans ou plus dans la population totale sur la période 1975-1999



1.3 RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS DE RÉSIDENCE

Dans les régions et départements métropolitains, la proportion de personnes de 25 à 64 ans est relativement peu dispersée, et celle des personnes âgées varie en sens inverse de celle des jeunes et des enfants. Les départements qui attirent des étudiants ou des jeunes en quête d'emploi, lesquels sont en âge d'avoir des jeunes enfants, sont aussi ceux où il y a la plus faible part de personnes âgées. En revanche, une présence importante de personnes âgées s'explique souvent par l'attrait du soleil et des climats cléments, et par le retour au pays.

L'Île-de-France se distingue nettement des autres régions par la faible part de personnes âgées de 65 à 74 ans ; elle est aussi celle où les personnes de 75 ans ou plus sont proportionnellement les moins nombreuses. Mais, compte tenu de son haut degré d'urbanisation, c'est aussi la région où le nombre de personnes âgées au kilomètre carré est le plus élevé, il dépasse 6 fois la moyenne nationale. Le Nord - Pas-de-Calais, la Picardie, l'Alsace sont aussi des régions jeunes. À l'inverse, le Limousin se signale par le caractère très prononcé du vieillissement de sa population : début 2003, 23,1 % de la population, soit

près d'une personne sur quatre avait 65 ans ou plus contre 16,3 % en France métropolitaine. Après le Limousin, le Poitou-Charentes et l'Auvergne sont les régions où la part des personnes âgées est la plus importante. En définitive, les régions les moins vieillies occupent, exception faite de Rhône-Alpes, tout le tiers nord-est de la France et la dispersion la plus forte concerne la part des 75 ans ou plus : celle-ci varie du simple au double de l'Île-de-France au Limousin.

La proportion des 65 ans ou plus est la plus faible dans la couronne parisienne (Vald'Oise, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Essonne et Yvelines) : elle y est inférieure à 12 %. Elle est la plus forte (27,4 %) dans la Creuse, loin devant les autres départements qui se signalent par l'importance de leur population âgée (part supérieure ou égale à 24 %). Ceux-ci, tous du Sud-Ouest, sont comme la Creuse de caractère rural et pauvres en emplois : Aveyron, Dordogne, Gers, Corrèze et Lot. Quant à la part des femmes dans les personnes âgées d'au moins 65 ans, elle varie peu d'un département à l'autre : de 60 % dans le Gers à 67,7 % au Bas-Rhin.

DÉFINITION

✓ Indicateur de vieillissement : celui retenu ici est l'importance des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population totale. En réalité, le meilleur indicateur est l'âge moyen. Sur ce sujet, on pourra se référer avec profit à : Jacquot A., « Les migrations et l'inégal vieillissement des régions françaises », in Économie et Statistique, n° 273, Insee, 1994.

POUR EN SAVOIR PLUS

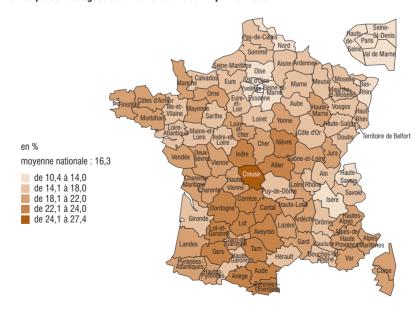
✓ « La situation démographique en 2002 », *Insee Résultats*, n° 34, série Société, 2004.

1- Répartition des personnes âgées par région au 1er janvier 2003

	65-74	1 ans		75 ans ou plus	
Régions	Effectif (milliers)	Proportion (en %)	Effectif (milliers)	Proportion (en %)	dont femmes (en %)
Alsace	141,6	8,0	110,5	6,2	4,2
Aquitaine	294,8	9,9	280,4	9,4	5,9
Auvergne	135,0	10,3	126,9	9,7	6,2
Bourgogne	158,8	9,8	151,7	9,4	5,9
Bretagne	291,0	9,8	256,1	8,6	5,6
Centre	229,9	9,3	217,2	8,8	5,5
Champagne-Ardenne	114,2	8,5	101,4	7,6	4,9
Corse	26,8	10,1	23,8	9,0	5,7
Franche-Comté	98,2	8,7	85,8	7,6	4,8
Île-de-France	720,4	6,5	653,9	5,9	3,8
Languedoc-Roussillon	239,4	10,0	222,4	9,3	5,7
Limousin	81,2	11,4	83,3	11,7	7,4
Lorraine	205,3	8,9	163,5	7,1	4,6
Midi-Pyrénées	259,8	9,8	248,9	9,4	5,8
Nord - Pas-de-Calais	308,5	7,7	257,5	6,4	4,3
Basse-Normandie	136,9	9,5	120,5	8,4	5,4
Haute-Normandie	142,8	8,0	124,8	7,0	4,5
Pays de la Loire	292,9	8,8	264,9	8,0	5,1
Picardie	146,1	7,8	124,3	6,6	4,2
Poitou-Charentes	173,2	10,4	165,1	9,9	6,1
Provence - Alpes - Côte d'Azur	442,9	9,5	421,0	9,0	5,7
Rhône-Alpes	470,0	8,1	414,4	7,1	4,6
France métropolitaine	5 109,5	8,6	4 618,4	7,7	5,0

Source : Insee, Estimations localisées de population d'après le Recensement de population de 1999.

2 - Proportion de personnes âgées d'au moins 65 ans au 1er janvier 2003



Source : Insee, Estimations localisées de population d'après le Recensement de population de 1999.

1.4 IMPLANTATION URBAINF FT RURALF

À la fin du siècle dernier, l'urbanisation s'est vigoureusement poursuivie. L'espace métropolitain à dominante urbaine s'est beaucoup élargi passant de 13 224 communes en 1990 à 18 030 en 1999. Il regroupe 82 % de la population en 1999 contre seulement 76,4 % en 1990.

La présence des personnes âgées est particulièrement forte dans les pôles urbains notamment dans les villes-centre où elles sont surreprésentées et dans l'espace à dominante rurale spécialement dans les communes situées loin des pôles d'emploi (figure 1). De 1990 à 1999, à périmètre inchangé, la part des personnes âgées vivant dans les banlieues s'est accrue de plus de 2 points alors que celle des villes-centre diminuait d'autant. De la sorte, le nombre de personnes âgées vivant en banlieue dépasse maintenant celui de celles vivant en milieu rural, assez loin derrière les villes-centre (30,8 %).

Les personnes âgées seules sont surreprésentées dans les villes-centre et dans les couronnes périurbaines mais aussi dans le « rural profond » où les hommes sont relativement plus implantés que les femmes (figure 2).

DÉFINITIONS

- ✓ Espace à dominante urbaine : ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent.
- ✓ Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- ✓ Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.
- ✓ Unité urbaine : commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Une commune urbaine est une commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.
- ✓ Communes multipolarisées : communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.
- ✓ Espace à dominante rurale : ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Il se compose de pôles d'emploi ruraux avec leur couronne et des autres communes rurales.

- ✓ Le Jeannic T. et Vidalenc J., « Pôles urbains et périurbanisation Le zonage en aires urbaines », Insee Première, n° 516, avril 1997.
- ✓ Bessy P. et Sicamois Y., « Le zonage en aires urbaines en 1999 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines », Insee Première, n° 765, avril 2001.

en %

1- Répartition des habitants par catégorie de communes

	19	90			1999		
	Tous âges	65 ans ou plus	Tous âges	De 65 à 74 ans	De 75 à 84 ans	85 ans ou plus	65 ans ou plus
Espace à dominante rurale	18,5	25,3	18,0	24,4	24,7	26,0	24,7
Pôles d'emploi espace rural	5,3	6,6	5,2	6,5	6,8	7,6	6,7
Couronnes pôles d'emploi espace rural	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,5
Autres communes de l'espace rural	12,8	18,3	12,4	17,4	17,5	17,9	17,5
Espace à dominante urbaine	81,5	74,7	82,0	75,6	75,3	74,0	75,3
Aires urbaines	76,6	69,7	77,0	70,3	70,5	69,4	70,2
- Pôles urbains	61,4	56,7	61,0	56,1	57,6	57,0	56,7
dont centre	30,6	32,9	28,4	29,1	32,6	33,3	30,8
banlieue	30,8	23,8	32,6	27,0	25,0	23,7	25,9
- Couronnes périurbaines	15,2	13,0	16,0	14,2	12,9	12,4	13,5
Communes multipolarisées	4,9	5,0	5,0	5,3	4,8	4,6	5,1
Toutes communes métropolitaines	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs (en milliers)	56 637,1	8 361,6	58 513,7	5 247,5	3 080,8	1 421,0	9 749,3

Source: Insee, Recensements, exploitation compléméntaire, de 1990 et 1999.

2 - Évolution de la proportion de personnes âgées d'au moins 65 ans par catégorie de communes selon le sexe

en % 1990 1999 dont Hommes Femmes Ensemble Hommes Femmes Ensemble personnes seules Espace à dominante rurale 26,8 24,4 25,3 26,8 25,0 25,8 22,3 Pôles d'emploi espace rural 11,8 6,6 6,6 6,6 12,0 11,7 6,4 Couronnes pôles d'emploi espace rural 0,5 0,5 0,5 2,3 2,4 2,4 0.4 Autres communes de l'espace rural 19,7 17,3 18,2 12.5 10.9 11,6 15,5 Espace à dominante urbaine 73,2 75,6 74,7 73,2 75,0 74,2 77,7 Aires urbaines 67,9 70,8 69,7 65,6 68,0 67,0 73,3 - Pôles urbains 54.0 58.4 56.7 55.8 59.5 58.0 62.0 dont centre 32,9 29,4 33,0 31,5 30,5 34,4 35,3 banlieue 23,5 24,0 23,8 26,4 26,5 26,5 26,7 - Couronnes périurbaines 13,9 12,4 13,0 9,8 8,5 9,0 11,3 Communes multipolarisées 5,3 4,8 5,0 7,6 7,0 7,2 4,4 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0 100.0 Toutes communes métropolitaines 100,0

Source: Insee, Recensements, exploitation compléméntaire, de 1990 et 1999.

1.5 DIPLÔMES

En 1982, deux tiers des personnes de 75 ans ou plus n'avaient aucun diplôme et près d'un quart que le seul certificat d'études (figure 1). En 1999, dix-sept ans plus tard, il n'en est plus de même : la proportion des non-diplomés a été divisée par deux et celle de diplômés du supérieur a triplé tandis que celle de titulaires du seul CEP dépasse 40 %. Le changement est un peu moins prononcé si l'on s'intéresse aux « jeunes » personnes âgées, c'est-à-dire ayant entre 65 et 74 ans, exception faite des titulaires de CAP et BEP dont la proportion a quintuplé.

En 1999, un peu plus de 30 % des personnes de 65 ans ou plus sont sans diplôme, soit près de deux fois plus que parmi les personnes de 25 à 64 ans (*figure 2*). Par ailleurs près de 40 %

des personnes âgées ne sont titulaires que du seul certificat d'études, soit plus de trois fois plus que parmi les personnes d'âge actif. Enfin 6 % seulement des personnes âgées sont diplômées d'études supérieures ; c'est beaucoup moins que chez les 25-64 ans (22 %).

Le niveau maximum de formation atteint par les personnes âgées n'est guère différent selon les tranches d'âge: l'espérance de vie plus élevée des plus diplômés masque sans doute la tendance à une qualification légèrement décroissante en remontant aux générations les plus âgées. On peut noter toutefois, pour les 65-69 ans, un basculement, par rapport aux générations précédentes, de l'effectif des titulaires du seul certificat d'études vers les détenteurs de CAP.

en %

1 - Évolution du niveau de formation

		19	82		1999				
Niveau maximum de formation	De 55 à 64 ans	De 65 à 74 ans	75 ans ou plus	65 ans ou plus	De 55 à 64 ans	De 65 à 74 ans	75 ans ou plus	65 ans ou plus	
Aucun diplôme déclaré	43,0	57,2	66,4	61,6	21,7	29,4	33,4	31,3	
Certificat d'études primaires	33,4	27,3	23,1	25,3	26,1	36,8	40,7	38,6	
BEPC ou équivalent	7,0	5,4	4,6	5,0	7,7	7,6	8,3	7,9	
CAP et BEP	5,5	2,6	1,1	1,9	22,6	13,0	4,2	10,0	
Baccalauréat général	4,5	3,0	2,0	2,6	5,3	4,1	4,0	4,0	
Baccalauréat technologique ou prof., brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit	2,9	1,8	1,0	1,4	4,5	2,5	3,9	2,1	
Diplômes universitaires du 1 ^{er} cycle ou équivalents, BTS, DUT	0,9	0,6	0,4	0,5	4,8	2,3	1,9	2,1	
Diplômes universitaires de 2º ou 3º cycle, diplômes de grande école, d'ingénieur	2,8	2,1	1,4	1,7	7,4	4,3	3,6	4,0	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Insee, Recensements de la population.

2 - Niveau de formation des personnes âgées en 1999

en % De 25 De 65 De 70 De 75 De 80 De 85 90 ans 65 ans Niveau maximum de formation à 64 ans à 69 ans à 74 ans à 79 ans à 84 ans à 89 ans ou plus ou plus Aucun diplôme déclaré 16.2 30.2 28.6 28.9 35.1 38.1 41.3 31.3 Certificat d'études primaires 11,6 33,1 40,9 42,9 38,9 39,4 36,7 38,6 BEPC ou équivalent 7.9 7.6 7.6 8.7 8.4 7.7 7.9 7.9 CAP 19,5 7,4 4,0 2.9 7,3 12,1 5,0 3,2 BEP 9,4 3,4 2,9 2,6 2,3 1,8 1,8 2,7 Baccalauréat général 5,7 3,9 4.2 4.2 3,5 3.2 4,0 4,4 Baccalauréat technologique ou prof., brevet professionnel ou de technicien, autre brevet, capacité en droit 7,6 2,1 1,9 1,7 1,3 1,2 2,1 2,8 Diplômes universitaires de 1er cycle ou équivalents, BTS, DUT 10.5 2.5 2.0 1,9 1.9 1,7 1.8 2.1 Diplômes universitaires de 2^e ou 3^e cycle, diplômes de grande école, d'ingénieur 4.5 4.2 3.9 3.3 3.2 4.0 11.6 3.6 Total 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0 100,0

Souce : Insee, Recensement de la population.

1.6 CATÉGORIES SOCIALES

Au cours du dernier demi-siècle, la relation au travail des personnes âgées s'est profondément modifiée: l'âge de cessation d'activité a beaucoup reculé (voir fiche 3.10) et la nature même des activités exercées a changé. Le taux d'activité des hommes, nettement supérieur à 20 % jusqu'au début des années 1960. n'a cessé de décliner depuis lors. Il est auiourd'hui très faible, de l'ordre de 2 %. Celui des femmes, nettement moins élevé que celui des hommes, a suivi une évolution similaire (figure 1). En 2002, seule l'activité des personnes âgées de 65 à 69 ans n'est pas négligeable avec un taux de 3,2 % pour les hommes et 2,4 % pour les femmes. Mais ces taux n'ont plus rien à voir avec ceux qui prévalaient pour la même tranche d'âge dans les années cinquante (52,8 % pour les hommes et 21.3 % pour les femmes au recensement de 1954) ou même à la fin des années soixante (30.6 % et 15 % au recensement de 1968). Ils s'apparentent à ceux observés en 1982 pour les hommes âgés d'au moins 75 ans et en 1975 pour les femmes de la même tranche d'âge. En revanche, au sein des actifs de 65 à 69 ans, la part des salariés, après avoir baissé dans un premier temps, est revenue en 2002 au même niveau qu'en 1975 (46 %).

La catégorie socioprofessionnelle des personnes âgées pendant leur vie active a fortement évolué (figure 2). En 1982, les

agriculteurs âgés, anciens ou encore en activité, représentent deux personnes avant travaillé sur dix, contre seulement un peu plus d'une sur dix en 1999. Ceci est en accord avec la forte baisse relative de la population active agricole depuis la dernière guerre. Dans le même temps, la catégorie des anciens cadres et membres des professions libérales augmente chez les hommes, et la catégorie des anciennes employées, catégorie déjà prédominante chez les femmes en 1982, se développe. Parallèlement, la part des anciens ouvriers, catégorie déià la plus importante, a cessé d'augmenter tandis que la proportion des ouvriers dans la population active passait de 34 % en 1982 à 27 % en 1999.

En 1999, les différences de répartition par catégorie observées en fonction de l'âge résultent d'abord de l'évolution dans le temps de la répartition socioprofessionnelle aux âges actifs. Elles tiennent aussi aux écarts de mortalité entre groupes sociaux. Au total, la proportion d'anciens cadres hommes, dont la mortalité est plus faible, est à peu près constante quel que soit l'âge, hormis aux âges très élevés, ou bien encore la proportion d'anciens ouvriers décroît en fonction de l'âge (figure 3). Par ailleurs, la croissance avec l'âge de la part des femmes n'ayant jamais travaillé va de pair avec la hausse, depuis le début des années soixante, du taux d'activité féminine.

DÉFINITION

√ Taux d'activité : le taux d'activité d'une tranche d'âge est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) de cette tranche d'âge rapporté à la population totale de la tranche d'âge. Sa mesure diffère quelque peu selon l'instrument utilisé : recensement ou enquêtes, notamment l'enquête Emploi qui est la référence en la matière.

1 - Évolution du taux d'activité des personnes âgées depuis 1975

						EII /
Sexe et âges	1975	1982	1989	1996	2002	2003*
Hommes						
65 à 69 ans	22,9	11,1	7,5	4,6	3,2	4,3
70 à 74 ans	11,9	5,6	3,3	2,6	1,7	1,2
75 ans ou plus	5,4	2,7	2,1	0,8	0,9	0,7
65 ans ou plus	14,0	6,0	4,4	2,6	2,3	1,9
Femmes						
65 à 69 ans	11,9	4,9	4,2	3,6	2,4	2,5
70 à 74 ans	4,7	2,5	1,5	0,6	0,5	0,6
75 ans ou plus	2,1	1,2	0,6	0,2	0,4	0,3
65 ans ou plus	5,8	2,4	1,9	1,3	1,0	0,9
* Les données 2003 sont issues de la nouvelle	enguête Emploi, elles	ne sont pas pleir	ement comparabl	es à celles des en	auêtes précédent	es.

Source : Insee, enquêtes Emploi de janvier 1975, janvier 1982, mars 1989, mars 2002 et année 2003.

2 - Actifs ou anciens actifs d'au moins 65 ans classés par catégorie professionnelle

						en 9
Sexe et âges	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
1982						
Hommes	19,5	11,5	7,1	9,7	18,0	34,2
65-74 ans	17,1	11,2	7,3	10,2	18,8	35,4
75 ans ou plus	22,7	11,9	6,8	8,9	17,0	32,6
Femmes	21,1	12,2	2,5	8,3	31,3	24,6
65-74 ans	19,3	11,9	2,5	8,7	33,5	24,2
75 ans ou plus	22,7	12,6	2,4	7,9	29,3	25,0
1990			·		-	
Hommes	15,3	9,7	10,4	11,2	16,5	36,9
65-74 ans	13,4	9,3	11,1	12,3	16,6	37,3
75 ans ou plus	17,9	10,3	9,4	9,6	16,3	36,4
Femmes	16,0	9,3	2,7	9,5	39,7	22,7
65-74 ans	13,7	8,4	3,3	10,1	43,1	21,5
75 ans ou plus	18,3	10,2	2,1	9,0	36,5	23,9
1999			·		-	
Hommes	11,7	10,9	11,6	13,9	15,3	36,6
65-74 ans	10,7	10,4	11,7	14,5	14,4	38,3
75 ans ou plus	13,2	11,5	11,5	13,0	16,6	34,1
Femmes	11,5	8,6	2,8	11,8	42,2	23,0
65-74 ans	10,4	7,3	3,0	12,3	45,0	22,0
75 ans ou plus	12,8	10,1	2,5	11,3	39,1	24,1

Source : Insee, Recensements de la population.

3 - Catégorie socioprofessionnelle des personnes âgées en 1999

		por					en %
Sexe et âges	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Anciens inactifs
Hommes	11,4	10,6	11,4	13,6	15,0	35,8	2,2
65-69 ans	9,3	10,3	11,3	14,7	13,9	38,5	2,0
70-74 ans	11,8	10,2	11,6	13,8	14,3	36,4	2,0
75-79 ans	13,0	10,7	11,5	13,1	15,6	34,0	2,0
80-84 ans	10,5	10,7	11,1	13,1	17,9	34,0	2,6
85 ans ou plus	14,5	12,9	10,7	11,3	15,9	31,1	3,6
Femmes	8,7	6,6	2,1	9,0	32,0	17,4	24,2
65-69 ans	7,5	5,6	2,5	10,2	36,7	17,4	20,1
70-74 ans	8,9	5,9	2,3	9,1	34,2	17,2	22,4
75-79 ans	9,2	6,7	2,1	8,9	31,1	17,3	24,6
80-84 ans	8,0	6,9	1,9	8,5	29,4	18,1	27,3
85 ans ou plus	10,1	8,4	1,5	7,3	24,6	17,5	30,6

Note : il s'agit pour les inactifs de leur ancienne catégorie et pour le petit nombre d'actifs de leur catégorie actuelle.

Source : Insee, Recensement de la population.

1.7 PROJECTIONS DE POPULATION ÂGÉE

Quelles que soient les hypothèses usuellement retenues pour la mortalité, la fécondité et les migrations, la population de la France métropolitaine continuera de vieillir au moins jusqu'en 2050. Dans le cadre des **projections** de population pour le prochain demi-siècle, l'Insee a retenu un scénario correspondant à une prolongation des tendances des deux dernières décennies. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus serait alors de 29 % en 2050 contre 16 % en 2000 (figure 2).

En 2050, ce sont 18,7 millions de personnes résidant en France métropolitaine qui auraient 65 ans ou plus, soit un quasi-doublement par rapport à 2000, alors que l'ensemble de la population n'augmenterait que de 9 %. Les effectifs croîtraient d'autant plus que l'âge est élevé : proche du triplement pour les 75 ans ou plus, quadruplement pour les 85 ans ou plus. Ce « papy-mamy boom » s'explique par l'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses nées entre 1945 et 1975, qui devraient en outre bénéficier d'un allongement substantiel de leur durée de vie. De fait, l'espérance de vie à 65 ans passerait de 21 ans en 2000 à 27,4 en 2050 pour les femmes, et de 16,4 ans à 22,9 ans pour les hommes.

Toutefois, le vieillissement de la population ne serait très marqué que jusqu'en 2040. Il s'atténuerait ensuite sensiblement en raison de l'arrivée de générations moins nombreuses que celles issues du « baby-boom » qui commenceraient à disparaître. Le nombre élevé de décès qui en découlerait aurait d'ailleurs une incidence forte sur la population, qui atteindrait un maximum en 2040 puis commencerait à décroître.

L'effectif des personnes de 20 à 64 ans ne devrait continuer à augmenter que jusqu'en 2011 : au-delà, les générations qui accèderont à ces classes d'âge seront moins nombreuses que celles qui les quitteront. En 2000, les personnes âgées de 20 à 64 ans représentaient avec 34,3 millions 58,4 % de la population; en 2020 avec 35,4 millions, elles n'en représenteraient plus que 56,5 % et en 2050 elles ne seraient plus que 32,5 millions soit seulement 50.7 % de la population. Cette évolution conduira à une augmentation continue du rapport « population âgée de 65 ans ou plus / population de 20 à 64 ans » (figure 3). En 2050, ce rapport de dépendance atteindrait 571 % contre 274 % en 2000, soit un doublement sur une période de 50 ans.

DÉFINITIONS

✓ Projections : les projections présentées ici ont pour point de départ la population au 1^{er} janvier 2000 et intègrent des données sur la mortalité, la fécondité et les migrations observées de 1970 à 1998. Leur horizon est le 1^{er} janvier 2050. Ces projections consistent à prolonger les tendances du passé. Ce ne sont donc pas des prévisions. Le principe retenu consiste à estimer les effectifs de la population par sexe et âge d'une année en fonction de ceux de l'année précédente, en les faisant vieillir, mourir ou migrer et en intégrant de nouvelles naissances.

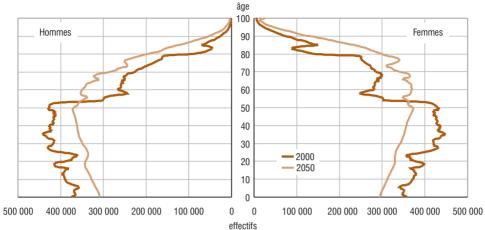
✓ Rapport de dépendance des personnes âgées : indicateur de la charge que représente la population âgée pour la population en âge de travailler. Pour cette dernière, on retient plutôt au niveau international la tranche d'âge 15-64 ans.

- ✓ « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030/2050) », Insee Résultats, n° 16, série Société, 2003.
- ✓ Brutel C., « Projections de population à l'horizon 2050 : un vieillissement inéluctable », Insee Première, n° 762, mars 2001.
- ✓ Brutel C., « La population de la France métropolitaine en 2050 : un vieillissement inéluctable », Économie et Statistique, n° 355-356, Insee, 2002.
- ✓ Brutel C. et Omalek L., « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements à l'horizon 2030 », Données sociales La société française, Insee, 2002.

Projections de population âgée

1.7

1 - Pyramide des âges aux 1ers janvier 2000 et 2050



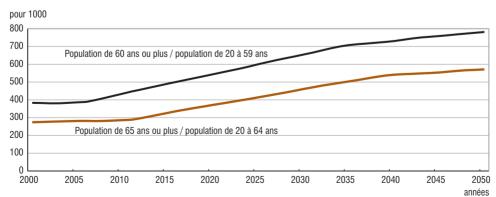
Source : Insee, projections de population à horizon 2050, scénario central.

2 - Évolution projetée de la population de la France Métropolitaine

Année horizon :	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)	Part des 0-19 ans (en %)	Part des 20-64 ans (en %)	Part des 65 ans ou plus (en %)	Part des 75 ans ou plus (en %)	Part des 85 ans ou plus (en %)	Solde naturel de l'année (en milliers)
2000	58 744	25,6	58,4	16,0	7,2	2,2	209
2005	59 983	24,7	58,7	16,6	8,1	1,8	179
2010	61 061	23,8	59,2	17,0	9,0	2,5	146
2015	61 975	23,2	57,8	19,0	9,4	3,1	113
2020	62 734	22,5	56,5	21,0	9,6	3,4	87
2025	63 377	21,8	55,3	22,9	11,3	3,6	68
2030	63 927	21,3	53,8	24,9	13,1	3,8	45
2035	64 326	20,9	52,5	26,6	14,7	5,0	1
2040	64 469	20,6	51,4	28,0	16,1	6,0	-56
2045	64 337	20,3	51,2	28,5	17,2	6,8	-101
2050	64 032	20,1	50,7	29,2	18,1	7,5	///*

Source : Insee, projections de population à horizon 2050, scénario central.

3 - Évolution projetée du rapport de dépendance



Source : Insee, projections de population à horizon 2050, scénario central.

1.8 PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DÉTAILLÉES

En s'appuyant sur les mêmes hypothèses que celles retenues pour la France métropolitaine (fiche 1.7), et en supposant que les migrations interrégionales observées sur la période 1982-1999 vont se poursuivre telles quelles (mêmes taux de solde migratoire), l'Insee a réalisé des projections de population à l'horizon de l'année 2030. Selon celles-ci, les variations régionales de population entre 2000 et 2030 seront très dispersées, de - 9,6 % pour la Lorraine à + 34,2 % pour le Languedoc-Roussillon (figure 1). Le vieillissement sera général, mais plus ou moins marqué selon les régions, avec partout une augmentation très forte de la part des personnes âgées de 75 ans ou plus.

La part de la population des 65 ans ou plus dans son ensemble s'accroîtrait le plus dans des régions moins vieillies que la moyenne, situées au nord du Bassin parisien et à l'Est : en Haute-Normandie et Picardie, régions relativement jeunes, en Champagne-Ardenne, Franche-Comté et surtout en Lorraine. Elle s'accroîtrait le moins dans des régions plus vieillies que la moyenne , le Limousin bien sûr, ainsi que les trois régions du Sud, Midi-Pyrénées, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon mais aussi en Île-de-France région jeune.

On assisterait donc à une poursuite du vieillissement de la population dans toutes les régions métropolitaines. Le vieillissement, dû au mouvement naturel de la population, est, selon les régions, accentué ou au contraire amoindri par l'impact des migrations. L'Île-de-France, qui attire principalement des jeunes adultes et que quittent les personnes âgées, se distinguerait encore plus qu'aujourd'hui des autres régions par l'importance relativement faible des personnes âgées (moins de 18 % en 2030 contre presque 25 % pour la France métropolitaine). Par ailleurs, le Limousin resterait la région la plus vieille avec le Poitou-Charentes et l'Auvergne : la quatrième région la plus âgée devenant la Bourgogne qui dépasserait, elle aussi, les 30 % de personnes de 65 ans ou plus.

Au plan départemental, après prise en compte des migrations, on enregistrerait les mêmes évolutions. Dans les départements déjà vieillis du Sud-Ouest (Ariège, Gers) ou du Massif central (Aveyron, Tarn, Cantal, Corrèze, Creuse, Indre, Allier, Nièvre), la part des personnes âgées changerait relativement moins. À l'inverse, l'accroissement relatif de la part des personnes âgées serait fort dans de nombreux départements, parmi les moins âgés actuellement, notamment ceux de la grande couronne parisienne : Yvelines, Essonne, Val-d'Oise, Seine-et-Marne. Par ailleurs, le département des Hauts-de-Seine, relativement jeune, serait de ceux qui vieilliraient le moins avec Paris.

DÉFINITION

✓ Impact des migrations : il est obtenu par différence entre la part en 2030 des personnes âgées après prise en compte des migrations (à tous âges) et celle obtenue sans migration. Par exemple, en Île-de-France, la part des 75 ans ou plus fournie par le modèle de projection est de 9,4 %, elle serait en l'absence de migrations de 12,7 %. L'impact des migrations est donc de −3,3 points (9,4 −12,7).

- ✓ Omalek L., « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations », Insee Première, n° 805, septembre 2001.
- ✓ « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030/2050) », Insee Résultats, n° 16, série Société, 2003.

1- Projections de population par région

1-1 Tojootiona de population	pui rogion						en %
	Variation	Évolution	des personr	es de 65-74 ans	Évolution d	es personnes	de 75 ans ou plus
Régions	2000-2030 de l'ensemble de la population	part en 2000	part en 2030	impact des migrations	part en 2000	part en 2030	impact des migrations
Alsace	12,3	8,2	11,7	- 0,9	5,8	11,6	- 1,0
Aquitaine	13,1	10,2	13,4	0,4	8,9	15,0	- 0,5
Auvergne	- 7,6	10,6	14,2	0,9	8,9	16,9	1,0
Bourgogne	- 3,1	10,2	13,9	1,5	8,8	16,5	1,7
Bretagne	8,3	10,0	13,6	1,5	8,0	14,6	1,3
Centre	8,9	9,5	13,1	0,8	8,3	15,2	0,8
Champagne-Ardenne	- 7,7	8,7	12,6	0,7	7,0	14,6	0,0
Corse	9,9	10,2	13,4	- 0,2	8,4	14,3	- 1,1
Franche-Comté	- 2,7	8,9	12,6	0,7	7,0	14,5	1,0
Île-de-France	10,0	6,6	8,5	- 2,6	5,4	9,4	- 3,3
Languedoc-Roussillon	34,2	10,4	12,8	0,6	8,9	13,7	- 1,0
Limousin	- 7,8	12,0	14,9	1,1	11,1	18,0	0,6
Lorraine	- 9,6	9,0	13,0	0,5	6,4	13,9	0,9
Midi-Pyrénées	16,2	10,2	12,9	- 0,3	9,0	14,1	- 1,4
Nord - Pas-de-Calais	- 3,2	8,1	11,0	0,3	5,9	11,5	0,8
Basse-Normandie	1,7	9,7	13,5	1,7	7,6	15,0	1,8
Haute-Normandie	4,8	8,1	11,9	0,3	6,5	13,3	0,9
Pays de la Loire	10,7	9,0	12,8	1,1	7,4	14,5	1,0
Picardie	5,7	8,0	11,7	0,2	6,2	12,6	0,6
Poitou-Charentes	2,7	10,7	14,5	1,6	9,3	16,9	1,2
Provence - Alpes - Côte d'Azur	21,2	9,8	12,3	0,0	8,6	13,9	- 0,7
Rhône-Alpes	15,9	8,3	11,0	- 0,8	6,7	12,4	- 1,0
France métropolitaine	8,8	8,8	11,8	- 0,2	7,2	13,1	- 0,5

Lecture : de 2000 à 2030, la population de la Bretagne croît de 8,3 %, la part des bretons âgés de 65 à 74 ans passe de 10,0 à 13,6 %, soit un gain de 3,6 points dont 1,5 dû à l'impact des migrations.

Source : Insee, modèle Omphale 2000.

2 - Variation de la part des personnes âgées entre 2000 et 2030 (projections) par région



moyenne France métropolitaine : 8,9

de 5,9 à 6,9 de 7,0 à 8,9 de 9,0 à 9,9 de 10,0 à 10,9 de 11,0 à 11,6

Source : Insee, modèle Omphale 2000.

3 - Variation de la part des personnes âgées entre 2000 et 2030 (projections) par département



en points

moyenne France métropolitaine : 8,9

de 2,8 à 6,9 de 7,0 à 9,9 de 10,0 à 11,9

de 12,0 à 13,9 de 14,0 à 17,3

Source : Insee, modèle Omphale 2000.

1.9 MIGRATIONS INTERRÉGIONALES

Entre 1990 et 1999, 5,5 millions de personnes de tous âges résidant en France métropolitaine ont changé de région, soit près de 10 % de l'ensemble de la population (figure 1). 4,6 % d'entre elles avaient entre 65 et 75 ans en 1999 et 3 %, 75 ans ou plus ; c'est beaucoup moins que la part de ces tranches d'âge dans l'ensemble de la population. Les personnes âgées changent donc moins souvent de région que les personnes plus jeunes.

Les régions où les personnes âgées représentent 10 % ou plus des entrants sont nombreuses: Basse-Normandie, Bourgogne, Limousin, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. À l'inverse, rares sont les régions où les personnes âgées représentent une part notable des sortants : Provence-Alpes-Côte d'Azur à nouveau (9.1 %) et surtout Île-de-France (11,5 %). Cette dernière région joue un rôle prépondérant en matière de migration, aussi bien pour les personnes âgées que pour les autres classes d'âge (figure 2). En effet, parmi les personnes de 65 ans ou plus qui ont changé de région entre 1990 et 1999, près d'une sur deux est partie de l'Îlede-France ou s'y est installée. Tous âges confondus, cette proportion est un peu plus faible (42 %).

Pour certaines régions, les migrations des personnes âgées contribuent largement à l'évolution démographique (figure 2) : l'Île-de-France perd chaque année près d'une personne âgée sur cent du fait des migrations ; à l'inverse, la Corse et surtout le Languedoc-Roussillon en gagnent près de 5 ‰.

Sept départements de l'Île-de-France (Essonne, Yvelines, Val-d'Oise, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Paris) se distinguent par un taux de migration nette très négatif pour les personnes âgées, soit plus de départs que d'arrivées (figure 3). Paris perd chaque année plus d'une personne âgée sur cent du fait de ses échanges avec le reste de la métropole. À l'opposé, 11 départements se signalent par leur taux annuel de migration nette pour les personnes âgées très positif supérieur à 5 %: Hautes-Alpes, Landes, Lot, Hérault, Yonne, Alpes-de-Haute-Provence, Charente-Maritime, Morbihan, Pyrénées-Orientales, Vendée et surtout Var ; dans ces départements, les personnes âgées sont plus nombreuses à arriver qu'à partir.

DÉFINITIONS

[✓] Entrant : personne résidant dans la région ou le département en 1999 et qui n'y résidait pas en 1990 ; de fait, le recensement de la population de 1999, comporte une question sur le lieu de résidence au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement (1990).

[✓] Sortant : personne ne résidant pas dans la région ou le département en 1999 et qui y résidait en 1990.

[√] Taux annuel de migration nette: rapport du solde migratoire annuel moyen à la population moyenne de la région.

 [✓] Baccaïni B., « Les migrations en France entre 1990 et 1999 - Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », Insee Première, n° 758, février 2001.

Baccaïni B., « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », Économie et Statistique, n° 344, Insee, 2001.

1 - Migrations interrégionales de 1990 à 1999

en milliers

		Entrées			Sorties			Solde	
Régions	Tous âges	65-74 ans	75 ans ou plus	Tous âges	65-74 ans	75 ans ou plus	Tous âges	65-74 ans	75 ans ou plus
Alsace	122,5	2,1	1,9	106,4	2,8	1,8	16,1	-0,7	0,2
Aquitaine	329,1	18,7	11,1	218,2	7,1	7,0	110,9	11,6	4,2
Auvergne	127,3	7,0	4,3	118,6	3,6	3,5	8,7	3,5	0,8
Bourgogne	183,1	11,7	6,6	178,3	6,0	5,4	4,8	5,7	1,2
Bretagne	296,8	20,0	8,5	224,7	4,9	5,6	72,1	15,1	2,9
Centre	323,3	19,7	10,8	280,9	10,4	8,9	42,4	9,3	1,8
Champagne-Ardenne	116,0	4,0	2,9	157,0	4,8	3,3	-41,0	-0,8	-0,4
Corse	31,6	2,4	1,1	22,9	0,8	0,7	8,7	1,6	0,4
Franche-Comté	90,6	3,0	2,0	103,4	3,0	2,6	-12,8	0,0	-0,6
Île-de-France	871,3	14,1	21,2	1 438,5	116,6	49,5	-567,2	-102,6	-28,3
Languedoc-Roussillon	338,1	23,3	11,3	191,3	7,0	7,4	146,8	16,3	3,9
Limousin	85,1	5,5	3,0	71,9	2,3	2,5	13,2	3,2	0,5
Lorraine	139,6	3,4	3,1	197,3	5,4	3,7	-57,7	-2,0	-0,6
Midi-Pyrénées	302,1	13,6	8,9	196,2	6,7	5,8	105,9	6,9	3,1
Nord - Pas-de-Calais	160,0	4,3	3,2	277,8	9,1	6,1	-117,8	-4,8	-2,9
Basse-Normandie	138,7	9,4	5,0	143,7	4,4	3,8	-5,0	5,0	1,2
Haute-Normandie	155,4	6,7	5,0	178,5	6,8	4,2	-23,1	-0,1	0,7
Pays de la Loire	325,8	18,1	9,9	268,9	7,1	6,2	56,9	11,0	3,7
Picardie	205,9	7,7	5,5	218,9	7,9	5,2	-13,0	-0,1	0,3
Poitou-Charentes	197,5	12,8	6,5	156,4	4,8	5,0	41,1	8,0	1,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	492,9	31,6	19,0	347,5	16,3	15,3	145,4	15,3	3,7
Rhône-Alpes	455,4	13,7	11,7	390,7	15,0	9,0	64,7	-1,4	2,6
Total	5 488,1	252,8	162,5	5 488,1	252,8	162,5	0,0	0,0	0,0

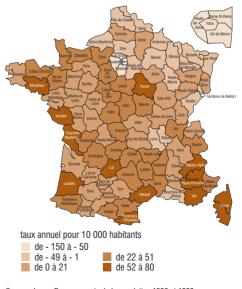
Note : il s'agit de l'âge au cours de l'année 1999. Source : Insee, Recensement de la population 1999.

2 - Soldes des migrations interrégionales de 1990 à 1999

taux annuel pour 10 000 habitants 65 ans 75 ans 65-Tous Régions ou âges 74 ans plus plus 10.5 Alsace -2.4 -5,3 1.5 Aquitaine 43,2 30,2 42,8 16,6 27,1 7,4 17,7 7,3 Auvergne Bourgogne 3,3 24.3 38.4 9.0 Bretagne 27,7 36,9 57,5 12,8 Centre 19.4 27.5 44.2 9.4 Champagne-Ardenne -33,2-5,8 -7,3-4,038,2 45,0 68,6 18,3 Corse Franche-Comté -12,6 -3,5 -0,1 -7,7 Île-de-France -57,4 -99,5 -142,1 -47,7 Languedoc-Roussillon 74,0 49,2 76,5 19,7 Limousin 20,7 23,9 41,1 6,5 Lorraine -27,4 -7,7 -10,3 -4,2 Midi-Pvrénées 47.2 21.5 28.7 13.8 -32,0 Nord - Pas-de-Calais -14,4 -15,8 -12,6 Basse-Normandie -3.9 27.0 40.0 11.5 Haute-Normandie -14,22,7 -0,46,4 Pays de la Loire 19,6 29,6 41,5 16,0 Picardie -7,7 0,6 -1,0 2,7 Poitou-Charentes 28,0 31,1 50,5 10,4 Provence-Alpes-Côte d'Azur 36,7 24,5 38,1 9,9 Rhône-Alpes -3,2 7,2

Note : il s'agit de l'âge au cours de l'année 1999. Source : Insee, Recensement de la population 1999.

3 - Soldes migratoires interdépartementaux des 65 ans ou plus entre 1990 et 1999



Source : Insee, Recensements de la population 1990 et 1999.

Migrations 27

1.10 PERSONNES ÂGÉES IMMIGRÉES

En mars 1999, 767 000 immigrés âgés ont été recensés, soit 147 000 de plus qu'en 1982. Néanmoins, dans le même temps le nombre de personnes de 65 ans ou plus résidant en France métropolitaine a crû plus vite. La part des immigrés dans la population âgée a donc très légèrement diminué, passant de 8,2 % à 7,8 % (figure 1).

Cette population âgée provient de vagues d'immigration successives : notamment, après la guerre de 1914-1918, sont arrivés des jeunes avec leurs familles en provenance d'Italie, d'Espagne ou de Pologne, puis, après la guerre de 1939-1945, des hommes adultes originaires principalement d'Algérie ou du Portugal. Les immigrés sont surtout présents (8,4 %) parmi la population âgée de 75 à 84 ans. Au-delà, leur part diminue.

Après 65 ans, les immigrés devenus français sont majoritaires : 55 % contre 36 % pour l'ensemble des immigrés. Leur part dépasse 60 % parmi les immigrés âgés de 75 ans ou plus.

La féminisation de la population immigrée qui a commencé au milieu des années soixante-dix avec le regroupement familial n'a pas encore eu d'effet dans la population âgée. Au-delà de 65 ans, la différence reste sensible (7 points) entre la proportion de femmes dans la population immigrée et dans l'ensemble de la population (figure 2). Mais

cet écart se réduit avec l'âge, il n'est plus que de trois points chez les femmes très âgées. Les immigrés âgés de 85 ans ou plus sont pour la plupart d'entre eux venus très jeunes en France aussi bien filles que garçons. Comme dans la population française, les femmes ont une longévité plus grande.

En 1999 comme en 1982, les immigrés âgés provenant d'Italie et d'Espagne sont les plus nombreux, même si leur importance relative se réduit légèrement (41,5 % en 1999 contre 47,5 % en 1982). Avec la Pologne qui perd une place, il s'agit de pays d'immigration ancienne. La progression la plus forte concerne deux pays, le Portugal et l'Algérie. Leur nombre d'immigrés âgés de 65 ans ou plus a plus que triplé, alors que leur nombre total s'est réduit (figure 3).

Certains départements se signalent par la part relativement importante de la population immigrée dans la population âgée : Alpes-Maritimes, Aude, Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne, Gers, Isère, Lot-et-Garonne, Moselle, Pyrénées-Orientales, Paris, Tarn-et-Garonne, Hauts de Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise (figure 4). À l'exception des départements parisiens, cette part est plus importante que celle de la population de tous âges, traduisant le caractère ancien de cette immigration.

DÉFINITION

✓ Immigré : la notion d'immigré repose sur les déclarations de lieu de naissance et de nationalité. Un immigré est une personne née à l'étranger, et qui ne possédait pas la nationalité française à la naissance. Après son arrivée en France (ou même avant, dans certains cas), il peut devenir français par acquisition (immigré devenu français) ou garder sa nationalité (immigré resté étranger). Les personnes nées françaises à l'étranger sont donc exclues de cette définition.

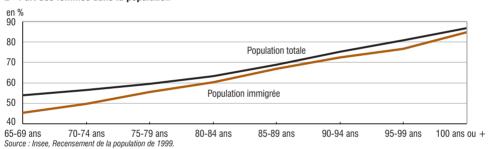
- Mesrine A. et Thave S., « Vieillir en France quand on est immigré », Données sociales La société française, Insee, 1999.
- ✓ Boëldieu J. et Borrel C., « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », Insee Première, n° 748, novembre 2000.
- ✓ Igas, « Conditions de prise en charge et d'exercice des droits sociaux des immigrés vieillissants », Rapport n° 2002 126, novembre 2002.
- ✓ « Les immigrés », Références, Insee, à paraître en septembre 2005.

1- Les personnes âgées immigrées et étrangères en 1982 et 1999

	65-74	65-74 ans		ans	85 ans ou	ı plus	65 ans ou plus	Population totale
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	%	%
1999 Immigrés devenus français Immigrés restés étrangers Total Immigrés	192 823 211 694 404 517	3,7 4,0 7,7	165 118 94 872 259 990	5,4 3,1 8,4	63 066 38 926 101 992	4,4 2,7 7,2	4,3 3,5 7,8	2,7 4,7 7,4
Étrangers dont étrangers nés en France Français de naissance Français par acquisition Total population française	220 544 8 850 4 753 253 273 679 5 247 476	4,2 <i>0,2</i> 90,6 5,2 100,0	98 525 3 653 2 792 524 189 745 3 080 794	3,2 <i>0,1</i> 90,6 6,2 100,0	40 431 1 505 1 308 827 71 752 1 421 010	2,8 <i>0,1</i> 92,1 5,0 100,0	3,7 0,1 90,8 5,5 100,0	5,6 <i>0,9</i> 90,4 4,0 100,0
1982 Immigrés devenus français Immigrés restés étrangers Total Immigrés	207 204 139 996 347 200	5,2 3,5 8,7	116 832 104 292 221 124	4,1 3,7 7,8	23 524 28 080 51 604	3,2 3,8 7,0	4,6 3,6 8,2	2,1 5,3 7,4
Étrangers dont étrangers nés en France Français de naissance Français par acquisition Total population française	142 852 2 856 3 612 088 215 316 3 970 256	3,6 0,1 91,0 5,4 100,0	107 756 3 464 2 590 044 120 228 2 818 028	3,8 <i>0,1</i> 91,9 4,3 100,0	29 220 1 140 686 896 24 308 740 424	3,9 0,2 92,8 3,3 100,0	3,7 0,1 91,5 4,8 100,0	6,9 <i>1,6</i> 90,5 2,6 100,0

Source : Insee, Recensements de la population, sondage au quart.

2 - Part des femmes dans la population

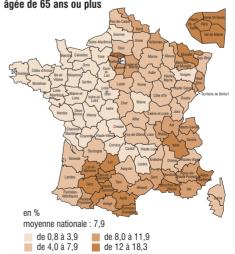


3 - Population immigrée âgée selon les principaux pays d'origine

	65 ans o	ou plus	Tous âges
	(en milliers)	(en %)	(en milliers)
Total 1999	766,5	17,8	4 306,1
dont Italie	187,5	49,5	378,6
Espagne	130,6	41,3	316,2
Algérie	84,4	14,7	574,2
Pologne	54,1	54,9	98,6
Portugal	44,9	7,9	571,9
Allemagne	36,4	29,5	123,2
Tunisie	32,0	15,9	201,6
Belgique	28,9	30,8	93,6
Total 1982	619,9	15,4	4 037,0
dont Italie	175,1	30,7	570,1
Espagne	119,1	25,2	472,0
Pologne	81,8	51,9	157,7
Belgique	40,8	42,6	95,8
Allemagne	32,4	28,0	115,6
Algérie	24,7	4,1	597,6
Tunisie	19,3	9,5	202,6
Portugal	13,8	2,2	638,5

Source : Insee, Recensements de la population, sondage au quart.

4 - Part de la population immigrée dans la population âgée de 65 ans ou plus



Source : Recensement de la population de 1999, sondage au quart.

Migrations 29

1.11 ÉTAT MATRIMONIAL

Début 2004, parmi les femmes de 65 ans ou plus, ce sont les veuves qui dominent : 46 % d'entre elles le sont, tandis que 42 % sont mariées, selon l'état matrimonial légal (figure 1). Les proportions sont tout autres pour les hommes: 75 % de mariés et seulement 12 % de veufs. Cet écart très important résulte de la plus forte mortalité des hommes ainsi que de l'écart d'âge moyen entre conjoints. Dans les couples, ce sont en général les femmes qui survivent au décès de leur époux, plutôt que le contraire. Les célibataires et les divorcés sont en proportion voisine chez les hommes et les femmes âgés: 7 à 8 % pour les célibataires, 5 % pour les divorcés. Avec l'âge, la part de veufs et des veuves augmente fortement, au détriment de celle des personnes mariées. Atteignant déià 23 % entre 65 et 69 ans, la part des veuves s'élève à 78 % entre 85 et 89 ans. Aux mêmes âges, elle est respectivement pour les hommes de 5 % et de 33 %. La part des célibataires dépend assez peu de l'âge ; elle est plutôt croissante pour les femmes à cause d'un effet de génération lié aux guerres. En revanche, la part des personnes divorcées diminue avec l'âge : les générations les plus âgées ont été peu touchées par la montée du divorce, qui date de la fin de la décennie soixante.

Si la population vieillit, la part des veufs et des veuves âgés n'augmente pas, au contraire. En fait, la baisse de la mortalité tend à retarder le veuvage. Ainsi, entre 1970 et 2004, la part de veuves parmi les femmes de 65 ans ou plus est passée de 54 à 46 %. La baisse est encore plus nette à tranche d'âge donnée : de 37 à 23 % pour les femmes de 65 à 69 ans. Mais le nombre de femmes âgées de 65 ans ou plus qui deviennent veuves dans l'année (plus de 115 000 en 2003) ne cesse de croître depuis 1970 avec l'allongement de la vie. À cause de la surmortalité masculine, il est deux fois et demie plus élevé que celui des hommes âgés

devenus veufs (figure 2). Comme dans le même temps, le nombre total de nouveaux veuvages, tous âges confondus, a diminué, la part des femmes âgées dans les nouvelles personnes veuves a augmenté : plus de la moitié en 2003 contre un peu plus d'un tiers en 1970. Après avoir crû au début des années soixante-dix puis fléchi au début des années quatre-vingt le nombre de nouveaux veufs âgés de 65 ans ou plus a retrouvé en 2003 son plus haut niveau. Du fait de l'allongement de la durée de vie, le nombre de nouveaux veufs âgés de 95 ans ou plus est maintenant de l'ordre du millier et celui des nouvelles veuves, de même âge, du demi-millier (contre 266 et 45 en 1980). Les entrées en veuvage ont lieu à des âges de plus en plus élevés : les 65 ans ou plus représentent aujourd'hui 75 % des nouveaux veufs contre 68 % en 1980, et plus de 70 % des nouvelles veuves contre moins de 57 % en 1980. Le nombre des nouveaux veufs hommes et femmes rapporté à l'effectif des 65 ans ou plus baisse : il est inférieur à 2 %. Enfin, très peu de personnes devenues veuves à ces âges élevés se remarient. Le nombre des divorces de personnes de 65 ans ou plus (figure 3) a plus que quintuplé depuis 1970, il a beaucoup plus augmenté que l'ensemble des divorces (2,25) mais reste marginal; les hommes âgés sont plus concernés que les femmes par ce type d'événement. Le nombre de mariages entre deux conjoints dont l'un au moins a déjà fêté son 65° anniversaire a augmenté d'un tiers depuis 1970 (figure 4), alors que, dans le même temps, le nombre total de mariages a baissé de 17 %. Ces mariages (4 286 en 2003) restent néanmoins marginaux puisqu'ils représentent moins de 1,6 % de l'ensemble des mariages. Il s'agit souvent de remariages de divorcés (c'est le cas de plus de la moitié des mariages de personnes de 65 à 69 ans) et à un moindre titre de personnes veuves.

- ✓ Caradec V., "Les formes de la vie conjugale des jeunes couples âgés", Population, n° 4-5, p.897-928, Ined, 1996.
- ✓ Delbès C. et Gaymu J., « Passé 60 ans : de plus en plus souvent en couple ? », Population et Sociétés, n° 389, Ined, avril 2003.
- ✓ « La situation démographique en 2002», Insee Résultats, n° 34, série Société, 2004.
- « Enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 Résultats détaillés », Insee Résultats, n° 33, série Société, 2004.

1 - Évolution de l'état matrimonial des personnes âgées

		Au 1 ^{er} janvier 1970						^{er} janvier 20)04p	
	Célibataires (en %)	Mariés (en %)	Veufs (en %)	Divorcés (en %)	Total (milliers)	Célibataires (en %)	Mariés (en %)	Veufs (en %)	Divorcés (en %)	Total (milliers)
Hommes 65-69 ans 70-74 ans 75-79 ans 80-84 ans 85-89 ans 90 ou plus Total	7,7 6,6 6,0 5,2 4,2 3,1 6,7	78,9 74,4 67,2 56,3 42,6 24,6 71,8	10,8 16,9 25,0 36,6 51,2 69,8 19,2	2,6 2,1 1,8 1,9 2,0 2,5 2,3	1 035,6 692,6 400,2 225,1 88,7 23,5 2 465,7	8,3 8,2 7,7 6,9 6,2 8,0 7,8	79,7 78,5 75,9 70,7 59,1 35,8 75,2	5,2 8,3 12,8 19,5 32,7 54,7 12,3	6,8 5,0 3,6 2,7 2,0 1,5 4,7	1 209,8 1 098,0 854,3 567,4 177,9 115,0 4 022,4
Femmes 65-69 ans 70-74 ans 75-79 ans 80-84 ans 85-89 ans 90 ou plus Total	10,0 11,0 11,3 10,4 9,4 8,8 10,5	50,2 36,8 22,9 12,5 7,4 5,0 33,0	36,7 49,7 63,6 75,1 81,1 84,5 54,0	3,1 2,5 2,2 2,0 2,1 1,7 2,5	1 308,2 1 081,4 798,3 509,0 232,7 78,3 4 007,9	6,4 6,8 7,4 7,5 7,5 8,8 7,1	62,7 53,2 39,7 25,3 11,5 3,9 41,7	22,8 34,0 48,3 63,3 77,6 84,8 45,8	8,1 6,0 4,6 3,9 3,4 2,5 5,4	1 382,7 1 401,7 1 258,5 984,3 406,7 372,8 5 806,7

Source : Insee, État civil.

2 - Entrées en veuvage selon l'âge atteint en 1980 et 2003

âna	19	980	2003p		
Äge	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
65-69 ans	7 475	26 177	5 798	19 177	
70-74 ans	10 620	29 731	7 992	25 753	
75-79 ans	11 624	24 560	9 487	31 223	
80-84 ans	9 208	13 652	10 315	26 119	
85-89 ans	3 977	4 340	5 985	8 974	
90-94 ans	1 385	696	4 624	3 864	
95 ans ou plus	266	45	915	493	
Total 65 ans ou plus	44 555	99 201	45 116	115 603	
Ensemble tous âges	65 155	173 233	59 822	161 135	

Source : Insee, État civil.

3 - Divorces des personnes âgées

	65 a	65 ans ou plus				
	Hommes	Femmes	Ensemble tous âges			
1975	625	350	55 700			
1980	1 132	663	81 200			
1985	1 417	873	107 505			
1990	1 768	1 105	105 813			
1995	2 079	1 202	119 189			
2000	2 698	1 551	114 005			
2003	3 234	1 825	125 175			

Source : ministère de la Justice.

4 - Mariages des personnes âgées en 1980 et 2003

	198	0	200	3		1980		2003	
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%
Époux de 65 ans ou p	lus avec un	e épouse	de :		Épouse de 65 ans ou	plus avec u	n époux d	e:	
Moins de 50 ans	418	14,7	818	21,5	Moins de 50 ans	52	4,0	116	7,3
50 à 54 ans	365	12,9	571	15,0	50 à 54 ans	44	3,4	78	4,9
55 à 59 ans	584	20,6	654	17,2	55 à 59 ans	92	7,1	1225	7,8
60 à 64 ans	469	16,5	643	16,9	60 à 64 ans	113	8,7	166	10,4
65 ans ou plus	1 003	35,3	1 115	29,3	65 ans ou plus	1 003	76,8	1 115	69,7
Total	2 839	100,0	3 801	100,0	Total	1 304	100,0	1 600	100,0
Mariages tous âges	334 377		275 963		Mariages tous âges	334 377		275 963	

Source : Insee, État civil.

Familles 31

1.12 COMPOSITION DES MÉNAGES ÂGÉS

En 1999, dans 6,3 millions de ménages, la personne de référence est une personne de 65 ans ou plus. Ces ménages représentent plus du quart de l'ensemble. Dans 3,7 millions de ces ménages, la personne de référence est un homme (figure 1). Au cours des quarante dernières années du siècle précédent, le nombre de ménages dont la personne de référence est un homme âgé a plus que doublé, alors que, dans le même temps, le nombre de ceux dont la personne de référence est une femme âgée n'augmentait que de 65 % et celui de l'ensemble des ménages de 48 %. Ce phénomène traduit le fait qu'en raison de l'augmentation de l'espérance de vie, le veuvage, très majoritairement féminin, intervient à des âges de plus en

En 1999, 2,3 millions de femmes de 65 ans ou plus vivent seules, soit 39,7 % de ces femmes. Au cours des années 1990-1999, cette proportion a légèrement décrû. Ceci est le résultat de deux mouvements de sens contraire : la proportion diminue pour les moins de 80 ans, en raison de l'allongement de la vie en couple liée à l'augmentation de la durée de vie et elle croît nettement pour les plus de 85 ans, les personnes âgées étant plus souvent autonomes et moins souvent hébergées par leurs enfants. En revanche pour les hommes, qui vivent beaucoup moins souvent seuls à ces âges, la proportion de personnes

seules augmente légèrement. L'écart d'espérance de vie entre les sexes et la différence d'âge entre conjoints font également que les femmes âgées vivent plus souvent seules que les hommes (voir fiche 1.14).

Par ailleurs, entre 65 et 75 ans, près de 80 % des hommes vivent en **couple** contre moins de 60 % des femmes. La différence est encore plus forte pour les 75-84 ans : près de 3 hommes sur 4 vivent encore en couple contre à peine plus d'une femme sur trois.

La proportion des personnes hébergées par leurs enfants est plus élevée pour les femmes, qui survivent généralement à leur conjoint. Elle augmente fortement avec l'âge: en 1996, elle était de 3 % pour les personnes âgées de 70 à 80 ans et de 10 % au-delà de 80 ans. Cette proportion baisse rapidement au fil des générations: en 1984, ces proportions étaient de 8 % (au lieu de 3 %) pour les 70-80 ans et de 19 % (au lieu de 10 %) pour les plus de 80 ans.

Au cours des années quatre-vingt dix, la part des 65 ans ou plus vivant en ménage ordinaire (c'est-à-dire qui ne vivent ni en maison de retraite ni en unité de soins de long séjour ni dans une autre collectivité) est restée stable à 94,5 %. Cette stabilité résulte de la conjonction de deux mouvements opposés : baisse pour les 85 ans ou plus, âge atteint de plus en plus fréquemment, hausse pour les 65-84 ans (figure 2).

DÉFINITION

✓ Personne de référence du ménage: la personne de référence du ménage est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui la composent. Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme le plus âgé, en donnant priorité à l'actif le plus âgé.

- ✓ Desplanques G., « La situation familiale des personnes âgées », Données Sociales La société française, Insee, 1999.
- ✓ Flipo A., Le Blanc D. et Laferrère A., « De l'histoire individuelle à la structure des ménages », Insee Première, n° 649, mai 1999.
- √ Cristofari M.-F. et Labarthe G., « Des ménages de plus en plus petits », Insee Première, n° 789, juillet 2001.
- ✓ Delbès C. et Gaymu J., « Passé 60 ans : de plus en plus souvent en couple ? » , Population et Sociétés, n° 389, Ined, avril 2003.

1 - Évolution du nombre de ménages selon le sexe et l'âge de la personne de référence

en milliers

	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Hommes âgés	1 824	2 166	2 532	2 572	3 004	3 674
65 à 69 ans	727	949	996	748	1 147	1 198
70 à 74 ans	514	594	773	817	644	1 026
75 ou plus	583	623	763	1 007	1 213	1 450
Femmes âgées	1 601	1 767	1 995	1 990	2 196	2 637
65 à 69 ans	450	471	481	326	454	469
70 à 74 ans	443	481	538	505	363	580
75 ou plus	708	815	976	1 159	1 379	1 588

Source : Insee, Recensements de la population.

2 - Évolution du mode de vie des personnes âgées de 65 ans ou plus

en %

		19	90			19	99	
	De 65 à 74 ans	De 75 à 84 ans	85 ans ou plus	Total 65 ans ou plus	De 65 à 74 ans	De 75 à 84 ans	85 ans ou plus	Total 65 ans ou plus
Hommes								
Vit seul	12,0	18,7	26,6	15,5	13,7	17,6	27,1	16,2
Vit en couple sans enfant	68,7	65,1	43,6	65,4	68,0	68,0	47,3	65,9
Vit en couple avec enfant(s)	12,8	5,7	3,1	9,6	11,5	5,9	3,1	8,9
Vit seul avec au moins un enfant	1,2	1,5	3,0	1,4	1,1	1,2	1,9	1,2
Autre (en ménage de plusieurs personnes)	3,4	4,8	11,6	4,5	3,7	3,9	7,2	4,1
Sous-total	98,1	95,8	87,9	96,4	98,0	96,6	86,7	96,4
Vit hors ménage*	1,9	4,2	12,1	3,6	2,0	3,4	13,3	3,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes								
Vit seule	32,0	49,2	44,7	40,3	31,0	48,4	48,5	39,7
Vit en couple sans enfant	49,7	26,5	7,3	34,6	51,9	32,1	8,9	37,9
Vit en couple avec enfant(s)	5,8	1,7	0,4	3,4	6,0	2,0	0,5	3,7
Vit seule avec au moins un enfant	4,5	4,7	5,3	4,7	4,5	4,5	4,5	4,5
Autre (en ménage de plusieurs personnes)	6,2	11,1	20,3	10,2	5,2	7,5	13,3	7,3
Sous-total	98,1	93,2	78,0	93,3	98,4	94,6	75,7	93,2
Vit hors ménage*	1,9	6,8	22,0	6,7	1,6	5,4	24,3	6,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

^{*} Vit en institution pour personnes âgées, à l'hopital, en communauté (y compris en habitation mobile ou sans domicile fixe).

Source : Insee, Recensements de la population.

Familles 33

1.13 PERSONNES ÂGÉES GRANDS-PARENTS

Près de quatre personnes sur cinq, âgées de 65 ans ou plus, sont grands-parents (figure 1). En effet, dès 56 ans, la moitié des personnes sont grands-parents et, à 66 ans, ce sont les trois quarts. Les femmes, plus jeunes en moyenne que leur conjoint, deviennent grands-parents plus tôt que les hommes. Cependant à partir de 80 ans, les hommes sont aussi souvent grands-parents que les femmes (figure 2).

Naturellement. la proportion d'arrièregrands-parents augmente avec l'âge, dès 70 ans. Parmi les 80-84 ans, quatre personnes sur dix sont arrière-grands-parents, et une sur deux au-delà de 90 ans. Du fait de la différence d'âge entre maris et femmes, les hommes très âgés sont légèrement moins souvent arrière-grands-parents que les femmes du même âge, et ils le deviennent plus tard que les femmes. Les hommes âgés étant moins nombreux que les femmes, quelle que soit la tranche d'âge, du fait d'une mortalité plus forte tout au long de leur vie, plus de sept arrière-grands-parents sur dix sont des femmes.

Pour les générations nées vers 1900, la proportion de grands-parents à 80 ans était égale à 70 %, alors qu'elle dépasse 80 % pour les générations nées vers 1920 ; cela vient en grande partie du fait qu'au fil de ces générations il est devenu plus rare de ne pas avoir d'enfant. Dans les générations plus récentes on devient grand-parent plus tard, mais le nombre de grands-parents augmentera du fait du vieillissement de la population.

La probabilité d'avoir de nombreux petitsenfants augmente beaucoup avec le nombre d'enfants que l'on a eus. Ainsi, les personnes ayant eu un seul enfant ont deux petitsenfants en movenne, alors que les personnes qui ont eu plus de trois enfants en ont en movenne sept. Les personnes âgées qui ne sont pas grands-parents sont donc, sauf exception, des personnes restées sans enfant ou bien qui ont eu un seul enfant. Parmi ces dernières, néanmoins, 80 % ont vocation à devenir grands-parents. La moitié des personnes les plus âgées, soit 85 ans ou plus, qui ont eu un seul enfant sont arrière-grands-parents (figure 3). Comme c'est le cas pour les petitsenfants, le fait d'avoir eu plusieurs enfants rend très probable le fait d'avoir des arrièrepetits-enfants, surtout pour les femmes. Ainsi 85 % des femmes de 85 ans ou plus qui ont eu plus de trois enfants sont arrière-grandsmères.

À 65 ans, une personne sur cinq a encore sa mère ; à 70 ans, une personne sur dix a encore au moins un parent. Les personnes très âgées ont perdu leurs parents plus jeunes, d'une part parce que la mortalité était plus importante et d'autre part parce que leurs parents étaient plus âgés au moment de leur naissance. Ainsi la moitié des personnes âgées de 75 à 79 ans en 1999, qui sont nées au début de l'entre-deux-guerres, avaient déjà perdu leur père à 42 ans et leur mère à 52,6 ans. Pour les personnes nées 15 ans plus tard, les âges correspondants sont de 43,2 et de 55,5 ans, soit 1,2 et 2,9 ans plus tard.

Cassan F., Mazuy M. et Toulemon L., « Douze millions et demi de grands-parents », Insee Première, n° 776, mai 2001.

Personnes âgées grands-parents

1.13

1 - Position familiale des personnes âgées par tranche d'âge en 1999

en milliers

Âge	Sans enfant	Parent	Grand-parent	Arrière- grand-parent	Arrière-arrière- grand-parent	Total
65-69 ans	329	302	1 957	127	0	2 715
70-74 ans	316	212	1 564	345	2	2 439
75-79 ans	275	152	1 095	565	4	2 091
80-84 ans	107	60	324	352	4	847
85 ans ou plus	168	79	269	592	14	1 122
Total	1 195	805	5 209	1 981	24	9 214

Champ : personnes vivant à domicile. Source : Insee, enquête Histoire Familiale.

2 - Nombre de personnes âgées, de grands-parents et d'arrière-grands-parents* en 1999 selon le sexe et l'âge

an millia

						en miller
		Hommes			Femmes	
Âge	Ensemble des hommes	Grand-père seulement	Arrière- grand-père	Ensemble des femmes	Grand-mère seulement	Arrière- grand-mère
65-69 ans	1 248	885	30	1 467	1 072	97
70-74 ans	1 064	720	100	1 375	844	248
75-79 ans	851	501	170	1 240	594	398
80-84 ans	317	152	102	530	173	254
85 ans ou plus	349	110	167	773	159	438
Total	3 829	2 368	569	5 385	2 842	1 435
* Y compris les arrière-arrière-	grands-parents.					

Champ : personnes vivant à domicile. Source : Insee, enquête Histoire Familiale.

3 - Proportion en 1999 d'arrière-grands-parents selon le nombre d'enfants

en %

				en %						
		Nombre d'enfants								
1 2 3 4 ou										
70-74 ans	7,5	9,8	15,1	30,4						
Hommes	4,9	9,1	10,6	18,2						
Femmes	9,4	12,9	18,8	38,7						
85 ans ou plus	47,1	61,8	73,3	80,8						
Hommes	40,3	50,1	66,4	73,7						
Femmes	50,2	66,6	76,5	84,5						

Champ: personnes vivant à domicile.

Lecture: 7,5 % des 70-74 ans ayant eu un enfant sont arrière-grands-parents. 18,8 % des femmes de 70-74 ans ayant eu trois enfants sont arrière-grands-mères.

Source : Insee, enquête Histoire Familiale.

Familles 35

1.14 PERSONNES ÂGÉES VIVANT SEULES

L'augmentation de la durée de vie se traduit par une forte augmentation, à la fin du siècle dernier, du nombre de personnes âgées vivant seules et l'augmentation est particulièrement forte aux âges élevés, 80 ans et plus (figure 1). L'ampleur de ce phénomène s'explique par l'évolution des situations familiales dues à la mortalité : le décès d'un conjoint dans un couple âgé dont les enfants sont partis laisse en général le conjoint survivant seul. Le plus souvent, c'est ainsi la femme qui se retrouve seule, à la fois parce que les femmes vivent plus longtemps que les hommes et parce qu'elles vivent souvent avec des conjoints plus âgés qu'elles, surtout dans les générations aujourd'hui âgées. Par ailleurs, les parents âgés sont de moins en moins souvent hébergés par leurs enfants. Enfin, l'autonomie grandissante des personnes âgées, permise par l'amélioration des conditions de santé, leur permet de rester plus longtemps dans leur logement et de retarder le départ en institution.

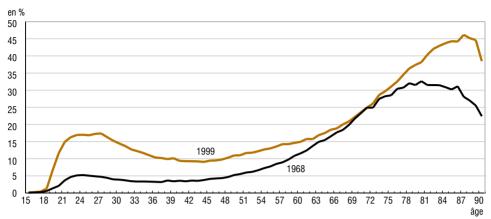
Les personnes seules sont le plus souvent des personnes âgées : en 1999, près de la moitié d'entre elles ont 65 ans ou plus, alors que 18 % ont moins de 30 ans (*figure 2*). La proportion de personnes seules passe d'un peu plus de 20 % pour les 65-69 ans à 30 % pour

les septuagénaires, atteignant un maximum avec plus de 40 % pour les octogénaires (figure 3). La situation des hommes et des femmes âgées est radicalement différente aux âges avancés. Les femmes seules sont beaucoup plus nombreuses, notamment entre 65 et 84 ans, que les hommes et leur importance croît très vite avec l'âge puis diminue au-delà de 85 ans, âge où l'état de santé ne permet plus à toutes de vivre dans cette situation. La part des hommes seuls croît également avec l'âge mais plus faiblement, le maximum atteint au-delà de 85 ans ne dépasse pas 30 %. La situation matrimoniale des personnes âgées seules varie également selon le sexe : dans l'ensemble, près de 80 % des femmes sont des veuves et seulement 50 % des hommes (figure 3). Les hommes de 65 à 69 ans les plus nombreux sont les célibataires, alors que près des deux tiers des femmes du même âge sont des veuves. On notera également l'importance à ces âges de la proportion de divorcés : près d'un quart des hommes seuls et un sixième des femmes seules le sont. Chez les plus anciens (80 ans ou plus), le veuvage est bien entendu la situation de loin la plus fréquente : c'est le cas de 75 % des hommes et de plus de 87 % des femmes.

POUR EN SAVOIR PLUS

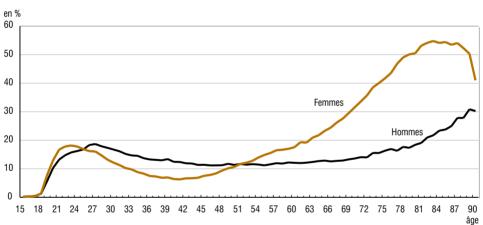
✓ Chaleix M., « 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999», Insee Première, n° 788, juillet 2001.

1 - Proportion de personnes seules par âge en 1968 et 1999



Source : Insee, Recensements de la population.

2 - Proportion de personnes seules par sexe et âge en 1999



Source : Insee, Recensement de la population.

3 - Personnes âgées vivant seules en 1999 selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial

	Population totale (en milliers)	Personnes seules (en %)	Nombre de personnes seules	dont célibataires (en %)	dont mariées (en %)	dont veuves (en %)	dont divorcées (en %)
Hommes							
65-69 ans	1 272,9	13,0	165 882	36,5	12,2	27,0	24,3
70-74 ans	1 085,9	14,5	157 123	31,5	10,6	41,0	17,0
75-79 ans	876,1	16,7	146 382	23,0	9,9	56,3	10,8
80 ou plus	735,8	23,9	175 746	11,6	8,6	75,1	4,7
Total	3 970,7	16,2	645 133	25,4	10,3	50,1	14,1
Femmes							
65-69 ans	1 485,0	26,4	391 826	14,9	4,4	64,0	16,6
70-74 ans	1 403,2	35,9	503 749	12,6	2,8	74,5	10,1
75-79 ans	1 290,6	46,1	594 460	9,9	2,3	81,2	6,6
80 ou plus	1 602,4	50,2	804 058	7,1	1,3	87,4	4,2
Total	5 781,2	39,7	2 294 093	10,4	2,4	79,0	8,2

Source : Insee, Recensement de la population.

Familles 37